

# L'ÉCHO DU SACRÉ-CŒUR

## UNA CUM PETRO, PRO DEO ET REGE

« Il est permis de se taire lorsqu'il n'y va que d'un intérêt temporel ; mais dans la cause de Dieu, et lorsque les âmes sont dans le péril de leur salut ; ce n'est pas un petit péché que de dissimuler, et d'être lâche. »

Saint Ambroise

### EDITORIAL

Le numéro 1 s'est ouvert par une magistrale coquille : una cum Petre ! Le numéro 2 rétablit donc la vérité : **una cum Petro** ! Notre-Seigneur disait que pas un iota ne devait être concédé à l'erreur, et ce iota là, nous y tenons, puisque par lui nous sommes catholiques !

Une incroyable bonne nouvelle est venue réjouir tous ceux qui avaient appris avec tristesse le **vol de l'insigne relique du Précieux Sang de Fécamp** le mois dernier. Les bandits, se rendant compte du sacrilège qu'ils commettaient, ont pensé que si l'enfer existait, il était fait pour eux. Alors pris d'un saint scrupule, ils voulurent rendre, mais discrètement, l'objet de leur convoitise. C'est ainsi que le détective privé d'art sacré, chrétien qui plus est, M. Arthur Brand, résidant au Pays-Bas, a trouvé sur le pas de sa porte le reliquaire... Très ému, il semble bien qu'il ait authentifié les reliques, en attendant que les autorités constatent le fait. Pour en savoir plus, vous pouvez lire l'article et voir quelques vidéos bien réconfortantes : pour une fois, c'est une histoire qui tourne bien ! À la gloire de Dieu, de son Fils qui a versé son Sang pour nous, et des innombrables saints qui ont vénérés la « perle de Fécamp » jusqu'à la Révolution, et depuis quelle désuétude... mais ne serait-ce pas que Dieu veut relever le culte de ses saints, et nous faire comprendre que ce sont là les vrais événements d'actualité, du point de vue de Dieu. Après la *Cité de Dieu* de saint Augustin, et le *Sens chrétien de l'histoire* de dom Guéranger, **il serait bon de retrouver les actualités du Bon Dieu !**

Pour ce mois de Juillet consacré traditionnellement au Précieux Sang, ce n'est pas une petite nouvelle : et c'est l'occasion de retrouver l'histoire de cette relique sur le site [www.catholiquedefrance.com](http://www.catholiquedefrance.com), qui remonte à saint Nicodème ! Qu'elle est loin l'épopée de la Quête du Graal... mais elle reviendra !

Veillez adresser vos propositions d'articles, qui doivent être courts, alertes, et surtout catholiques ! à l'adresse suivante : [frnaudbouan@gmail.com](mailto:frnaudbouan@gmail.com).

### FIN DE L'ANNÉE... DÉBUT DE L'AVENTURE – FRANÇOIS-XAVIER DU CASSÉ

Une école catholique qui s'agrandit, cela devient chose rare... donc précieuse ! Surtout en temps de persécutions. L'école de Betton est une petite graine, mais si Dieu veut, et à proportion de la générosité spirituelle et financière de chacun, ce pourrait être un beau signe d'espérance en cette rentrée difficile de 2022... à lire et faire lire, et surtout à prier. (page 2)

### LA SALETTE AUTHENTIQUE – LAURENT MORLIER

On reste confondu d'apprendre les controverses actuelles sur le sujet, qui est pourtant clair et net de par les autorités qui ont tranché en faveur de l'authenticité du message de la Salette. On retrouve les mêmes objections à Fatima, à Pellevoisin, à la rue du Bac : partout où paraît l'Immaculée, le Diable en rage essaie de balayer les derniers fidèles par le bout de sa queue : peine perdue, **Elle lui a déjà écrasé la tête**, et cet article a le mérite de remettre les choses au point, sur le roc de la foi. (page 2)

### LES FIDÈLES DOIVENT-ILS CHANTER AUX OFFICES ? - PATRICK ALVAREZ

Article très important pour tous ceux qui ont à cœur d'embellir nos offices liturgiques. Sous la forme décapante de la Somme Théologique de saint Thomas, c'est un rappel bien opportun de la doctrine de l'Église sur le sujet, et l'on se prend à rêver de reconstituer les saintes paroisses d'il n'y a pas si longtemps, où les fidèles revenaient tous l'après-midi chanter les vêpres, et parfois même les complies. Notamment la paroisse du Père Emmanuel au Mesnil-Saint-Loup, qui servira un jour d'exemple à toutes les paroisses, au jour de leur résurrection ! (page 3)

### LA POSITION LUTHÉRIENNE SUR LA JUSTIFICATION – ADRIEN SCHOEN

Je souhaite porter à votre connaissance une série d'articles qui traitera de la question de la justification dans les églises Luthériennes et dans l'Église catholique. Je prétends avec ces articles défendre la vision tridentine (issue du concile de Trente) de la justification contre la vision protestante. Toutefois il s'agit d'un développement long qui devra s'étaler sur plusieurs numéros de ce périodique.

Ce premier article servira donc uniquement d'introduction méthodologique aux articles suivants. J'y exposerai mes principales motivations pour traiter la question protestante spécifiquement à travers la problématique de la justification tel qu'elle est définie par l'Église Luthérienne. (page 3)

### RÉPONSE D'ALAIN PASCAL

Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait... dit l'adage. Hélas je me suis fait prendre dès le premier numéro en publiant une suspicion d'hérésie, avant d'en informer notre aimable conférencier, ce qui est l'usage dans l'Église qui a toujours su allier la recherche sans concession de la vérité avec le lien de la charité, qui prend garde d'oublier la politesse et la courtoisie : sagesse ! Bref, je suis allé trop vite en besogne. Quant au fond (page 4)

## FIN DE L'ANNÉE... DÉBUT DE L'AVENTURE...

Chers parents, amis et bienfaiteurs,

Alors que nos vingt élèves ont délaissé l'école le temps d'un bel été sous le regard de Notre-Dame, ils seront près de quarante à se partager les bancs de l'école l'année prochaine !! En effet, avec le soutien de Notre Chère Protectrice, un nouveau projet se concrétise qui verra le collège Notre-Dame Auxiliatrice ouvrir ses portes et accueillir les enfants de la sixième à la troisième. N'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'informations.

## AVIS DE RECHERCHE

Le collège recherche un professeur de latin (et grec), un professeur d'espagnol ainsi que tout enseignant ayant les compétences requises et prêt à s'impliquer auprès des enfants, parlez donc de notre projet à vos proches et confiez-le dans vos prières à nos alliés du paradis !!

Cet été nous entreprendrons des travaux pour rénover la clôture, réaliser un parking, améliorer le local du collège... et recherchons des bonnes des âmes pour nous aider

Enfin, je vous remercie tous d'avance pour le soutien que vous nous témoignerez par votre participation aux frais de l'année prochaine que nous devons prévoir dès maintenant pour boucler notre budget pour l'année 2022-2023. Pensez au PETIT VIREMENT PERMANENT, il permet au trésorier une meilleure visibilité du budget et vous évite de vous soucier tous les mois de refaire l'opération pour soutenir l'école.

Pour rappel, cinq personnes versant 20€ (un don de 20€ ne représente que **6,8€** après réduction d'impôts!!!!) couvrent les frais d'impression de l'année à venir... avec 50€ (un don de 50€ ne représente que **17€** après réduction d'impôts!!!!) ces cinq bonnes âmes couvrent un mois de loyer... Et pour les plus aisés, en versant 100€ (un don de 100€ ne représente que **34€** après réduction d'impôts!!!!) vous payez pour le plombier et/ou l'électricien!

Soyez assurés de notre total dévouement pour le bien de nos enfants !

Bien à vous,



François-Xavier du Cassé  
Président de l'association

63, rue du Mont saint Michel - 35830 Betton  
[fxducasse.apprends@yahoo.com](mailto:fxducasse.apprends@yahoo.com)  
+33 (0)6 21 49 68 29

## LA SALETTE AUTHENTIQUE

Les controverses vont bon train concernant le fameux Secret de Mélanie Calvat : Le Secret publiée par elle en 1879 pourtant avec l'imprimatur de son évêque Mgr Zola serait selon certains interdit et mis à l'Index ; elle aurait selon d'autres « brodé » le vrai Secret, autrement dit ajouté des considérations venant d'elle (ce qu'elle a pourtant formellement démenti par écrit) ; le Secret remis à Pie IX en 1851 sous pli cacheté et dont le document aurait été redécouvert dans les Archives du Vatican par l'abbé Michel Corteville en 2000, serait un faux... ; qu'en tout état de cause cette première version de 1851 communiquée au pape avant la date indiquée par la sainte Vierge (1858) n'en serait qu'un résumé incomplet plus court ; selon d'autres, ce serait là finalement le vrai et seul Secret complet et authentique à retenir !...

Prenant appui sur ces confusions apparentes, **certain** remettent du **coup en doute quasi l'ensemble du Secret devenu pour le moins douteux et non fiable** ! Quelle aubaine même pour ceux qui sont dérangés par le souffle prophétique du Secret de 1879 aux accents apocalyptiques (notamment les annonces « *l'Église sera éclipsée* » et « *Rome perdra la Foi et deviendra le Siège de l'Antéchrist* »...), texte ayant suscité de vives polémiques dès sa parution ! Certes, il ne s'agit que d'une « prophétie privée » mais il n'est pas catholique de la mépriser pour autant, selon le conseil avisé de saint Paul (I Thess. V, 19-21). L'Apparition ayant été dument authentifiée, reconnue « véritable et certaine », il importe d'être attentif à ce que notre bonne Mère du Ciel est venue nous communiquer pour ne pas perdre pieds dans la crise actuelle !

[Suit la défense du Secret de Mélanie, dont nous ne pouvons malheureusement pas exposer ici, mais qui semble bien décisive et convaincante. L'enjeu est qu'elle y parle de la venue de l'Antéchrist, de la corruption du clergé, de la perte de la foi à Rome etc... autant de sujets brûlants d'actualité ! L'article au complet sera prochainement publié (se renseigner auprès de l'auteur).

Nous ne pouvons pas ne pas ajouter un extrait de la IIème partie réhabilitant l'honneur de Mélanie, digne instrument choisi par la Sainte Vierge. ]

## LA DÉFENSE DE MÉLANIE

Par ailleurs, quand le Ciel donne une mission, il donne la grâce qui va avec et donc choisi des instruments adéquats, parfaitement en mesure de transmettre au monde le vrai message donné par le Ciel, sans adjonction ou soustraction ou modifications dans le texte (qui seraient d'une manière ou d'une autre, des MENSONGES, et donc le Ciel n'aurait pas protégé son instrument pour la mission qui lui a été donnée ou qu'il aurait donc choisi un instrument inapproprié (déséquilibré, menteur, illuminé, etc.) !?

C'est ce qu'explique très bien l'abbé Roubaud : «...laissez-moi vous le dire, vous tombez dans l'inconséquence. Personne n'ignore, en effet, que les enfants privilégiés étaient, chacun, dépositaires d'un secret qui fut remis, le 18 juillet 1851, à S. S. Pie IX. On sait encore que la Sainte Vierge a dit aux enfants à la fin du Message intégral : *Vous LE ferez passer à tout mon peuple*. Eh bien ! je le déclare. Mélanie eût-elle prévarié (ce qui n'est pas), il ne lui eût pas été possible d'altérer un seul mot de son Secret ; **ou bien, il faudrait taxer la Sainte Vierge d'inconsidération, parce qu'Elle n'aurait point choisi des instruments capables de faire parvenir sans altération, au peuple, le Message intégral**. Dès lors, Elle ne serait plus le Siège de la Sagesse. Repoussant cette parole blasphématoire, nous n'aurions plus qu'à tirer cette conclusion : que Marie n'aurait pas apparu à la Salette, et l'apparition croule, emportant dans cette catastrophe les 36 ans de miracles, les actes épiscopaux et du S. Siège. Mais voici que la logique nous entraîne dans une conséquence injurieuse à l'Église ! Arrêtons-nous. Croyez-moi, Monsieur, nous ferions mieux, vous et moi, de fouler aux pieds notre orgueil et recevoir les avertissements *bien mérités* que Marie nous a donnés par son faible instrument. (...) » (*La vérité sur le Secret de Mélanie*, Saint-Tropez, 1882, pp. 6 à 9.) (...).

L. Morlier

Le Secret de la Salette vient corroborer les Écritures, le Magistère de Léon XIII et saint Pie X, et donne un éclairage réconfortant à l'heure où ce Secret en est à sa phase finale, quand l'éclipse sera complète. Il faudra alors reprendre courage, et relever la tête, le temps de la Rédemption sera proche, et le Sacré-Cœur interviendra !

## POURQUOI LA JUSTIFICATION ET POURQUOI L'ÉGLISE LUTHÉRIENNE ?

Dans cette introduction, j'espère vous présenter mes motivations pour contredire le protestantisme au travers de l'idée de justification telle qu'elle est défendue particulièrement par l'Église luthérienne. J'entends donc me concentrer pour ce premier article introductif aux questions suivantes :

(1) Pourquoi avoir choisi de présenter les positions de l'Église Luthérienne et pas celle d'une autre des quelque 200 dénominations issues de la Réforme ?

(2) Pourquoi se concentrer sur la justification, alors qu'il y a beaucoup d'autres points de désaccord entre protestant et catholique ?

Tout d'abord, il est important de comprendre que, malgré ce qu'ils aimeraient nous faire croire, les protestants ne forment pas un seul bloc doctrinal uni. Il y a une variété d'enseignement, si bien que **la réforme est plus assimilable à un spectre**, où certaines dénominations sont plus proches de l'Église catholique que d'autres. Par exemple, les enseignements des méthodistes sont plus proches de ceux de l'Église catholique que ne peuvent l'être ceux des témoins de Jéhovah.

Pour répondre à la première question, j'ai choisi de me concentrer sur le point de vue de l'Église luthérienne car j'estime qu'en ce qui concerne la justification, il est le point de vue protestant le plus proche du point de vue catholique. Ainsi, en formulant une réponse à la position de l'Église luthérienne sur cette doctrine de la justification, **j'entends proposer une réponse à l'ensemble des dénominations protestantes**, qui seront forcément plus éloignés du catholicisme (donc de la vérité) que ne le sont les luthériens. Que vous discutiez avec un baptiste, un réformé, un pentecôtiste ou même à un adventiste, vous pourrez alors réutiliser la critique énoncée dans cette série d'article.

Mais alors pourquoi s'intéresser spécifiquement à la justification. Ce n'est effectivement pas le côté le plus simple de la question protestante. Simplement, car je pense que nos lecteurs tireront avantage à en apprendre un peu plus sur ce qui nous sépare des protestants sur cette problématique.

problématique.

Critiquer l'ecclésiologie protestante a déjà été fait des centaines de fois, de même pour la défense des canaux de la révélation ou des sacrements. À l'inverse, une analyse du concept théologique de la justification est rarement présentée aux fidèles avides de réponses, alors même que ce concept est souvent présenté comme le cœur de la réforme. **Luther n'a-t-il pas lui-même dit que la justification était la doctrine sur laquelle l'Église tiendrait ou s'effondrerait ?** Dans l'esprit du réformateur allemand, la justification était en effet la première des doctrines qu'il fallait définir correctement afin d'en faire découler toutes les autres.

On comprend ainsi mieux pourquoi c'est avec l'Église Luthérienne en premier lieu, et sur cette question de la justification spécifiquement que s'est opéré le rapprochement entre les protestants et les autorités vaticanes en 1999. Cette série d'articles permettra donc aussi à nos lecteurs de porter un **regard critique sur cette fameuse « déclaration commune sur la doctrine de la justification »**, en mettant en valeur les principales différences entre les dogmes de l'Église luthérienne et les canons du concile de Trente.

Dans mon prochain article nous essaierons donc de présenter le plus fidèlement et simplement possible ce que l'Église luthérienne entend par **« doctrine de la justification »** et nous feront émerger deux caractéristiques de tensions entre catholiques et protestants. Je n'ai alors qu'une chose à vous dire pour conclure : Ça commence, au prochain numéro ...

A. Schoen

Au nom des lecteurs du Journal, je souhaite bon courage à Adrien pour son entreprise, et de l'ardeur au lecteur pour comprendre que cette étude en vaut la chandelle.

### Nota Bene :

La **statue de Luther** est entrée au Vatican le jour-anniversaire du miracle de Fatima – Un millier de pèlerins luthériens allemands ont été reçus le **13 octobre 2016** à la salle Paul VI au Vatican par François.

« À la lumière du renouveau évident de la théologie catholique au Concile Vatican II, les catholiques d'aujourd'hui peuvent apprécier le souci de réforme de Martin Luther... » (déclaration commune, n°28)

## LES FIDÈLES DOIVENT-ILS CHANTER AUX OFFICES ?

Il semblerait que non. En effet :

1. Les fidèles ne savent généralement pas suffisamment bien chanter et risquent de nuire à la beauté des offices. De plus, le chant grégorien auquel nous sommes attachés est **particulièrement technique et change à chaque office**. Il requiert des compétences particulières que le commun des fidèles ne possède pas. Le chant doit donc être réservé aux clercs et à la chorale.
2. Le Mystère indicible qui se réalise à l'autel dépasse tout ce qui peut s'exprimer. Les fidèles, en restant **humblement en silence**, expriment ainsi de la manière la plus parfaite leur profonde adoration.
3. La notion de **participation active** des fidèles aux offices date du dernier « concile » qui a voulu effacer toute distinction entre l'assemblée des fidèles et les ministres du culte. Nous marquons **notre opposition au modernisme** en restant à notre place de simples fidèles et en laissant la liturgie et le chant qui l'accompagne aux personnes désignées.

Pourtant, comme nous le rappelle le Pape Pie XII dans son encyclique *Musica Sacra disciplina* (25 décembre 1955), Saint Paul exhortait déjà les premiers chrétiens à chanter : « Soyez remplis de l'Esprit-Saint, récitant ensemble des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels » (Eph. V, 18 s. ; Col. III, 16) et aussi : « Lorsque vous vous réunissez, quelqu'un de vous a-t-il un cantique à faire entendre ? » (I Cor. XIV, 26). Le Pape Saint Pie X écrivait aussi dans son *motu proprio Tra le sollicitudini* (22 novembre 1903) : **« Qu'on mette un soin tout particulier à rétablir l'usage du chant grégorien parmi le peuple, afin que de nouveau les fidèles prennent, comme autrefois, une part plus active dans la célébration des offices. »**

Il apparait donc que **les fidèles doivent chanter aux offices !** Répondons maintenant aux trois objections :

1. Le chant grégorien peut sembler difficile au premier abord : langue latine, système de notation inhabituel, renvoi de pages fréquent entre propre, temporal, sanctoral, mémoires, mélodies qui changent d'un dimanche à l'autre, etc... Pourtant, les fidèles pourront dans un premier temps, pour peu qu'ils veuillent bien s'en donner la peine, apprendre à chanter le Kyrie (Kyrie-Gloria-Sanctus-Agnus) et le Credo. Notamment le Kyrie XI de tous les dimanches après la Pentecôte et le Credo qui a moins de variantes (nous alternons souvent entre le I et le IV).

**Par ce chant, ils exprimeront et nourriront pleinement leur Foi.** Rappelons que le Credo est la confession publique de notre Foi qui est nécessaire à notre salut ! Et qu'ils ne soucient pas trop des imperfections de leur voix qui disparaîtront peu à peu en se fondant dans l'union des voix et des cœurs !

2. Laissons cet argument aux **islamistes et autres iconoclastes !** Le chant est le moyen le plus élevé d'expression de nos sentiments humains et de notre nature à la fois spirituelle et charnelle. À l'arrivée du gâteau d'anniversaire, ne chantons-nous pas spontanément pour exprimer notre joie et nos félicitations ? Le chant apporte une solennité supplémentaire et sans nuire à la prière et à l'adoration, il l'amplifie au contraire comme nous le dit Saint Augustin : « **Chanter, c'est prier deux fois** ». Pie XII ajoute que « la musique sacrée pare et embellit la voix du peuple chrétien louant le Très-Haut, et **rend plus vivantes et plus ferventes les prières liturgiques de la communauté** » et que « la dignité de la musique sacrée et son importance sont d'autant plus grandes qu'elle touche de plus près à l'acte suprême du culte chrétien, le sacrifice eucharistique de l'autel. Il n'y a donc rien de plus élevé, rien de plus sublime pour elle que de faire **un délicat accompagnement à la voix du prêtre offrant la divine victime, de répondre joyeusement à ses demandes avec l'assemblée des assistants** et d'embellir toute la

fonction sacrée par la noblesse de son art. » (*Musica Sacra disciplina*).

3. La citation de Saint Pie X prouve d'elle-même que cette notion de participation active des fidèles n'est pas nouvelle, pas plus que le constat de la passivité des fidèles dont le Saint Pape se désolait déjà. Le mouvement liturgique initié par Dom Guéranger et institué par Saint Pie X (et dévoyé plus tard par les modernistes) continue de **nous appeler à une plus grande, fervente et belle participation à la Sainte Liturgie** que nous avons la grâce de connaître ou découvrir.

P. Alvarez

### LE PÈRE EMMANUEL DU MESNIL-SAINT-LOUP

Dans le premier numéro du Bulletin de la Sainte Espérance qu'il avait fondé, le Père Emmanuel donnait le programme de sa charge de curé de paroisse.

« Allant plus loin dans l'étude des choses de l'église, nous nous permettrons des excursions dans les offices et les cérémonies sacrées ; nous travaillerons, si besoin est, à **réconcilier nos lecteurs avec le latin de la prière liturgique ; nous leur dirons pourquoi il faut chanter du latin, et même comment on peut y comprendre quelque chose** ».

C'est ainsi qu'il élaborait, à partir de 1879, un cours de latin ecclésiastique... et pourquoi pas ?... à suivre !

### RÉPONSE D'ALAIN PASCAL

Cher frère Arnaud. Peut-être me suis-je mal exprimé. En tout cas je n'ai pas été compris. Je ne mets pas en cause le récit de la création ; je le défends. Or vous savez qu'il est majoritairement nié ce qui constitue un a priori antichrétien. D'où ma démarche. Quant au modernisme je le dénonce dans tous mes ouvrages, de même que la philosophie moderne. **Je suis anti philosophe et anti moderne.** Faites-vous prêter mon livre et lisez les chapitres où j'évoque la genèse. Je pense qu'il s'agit d'un malentendu. Croyez en la sincérité de ma foi. Bien à vous. Alain Pascal

Amis catholiques, c'est à nous de répondre, au nom de notre foi. Voici quelques citations d'Alain Pascal.

### NOTRE RÉPONSE

Bonsoir Monsieur,

En attendant de pouvoir consulter votre livre dimanche prochain, j'ai regardé à nouveau votre conférence pour comprendre la réaction de l'auditrice, qui déclencha la mienne. Il y a bien des aspects positifs et éclairants dans vos explications, notamment sur les origines sinistres de la théorie du genre, contre les philosophes des "Ténèbres" etc...

Il n'en reste pas moins qu'il me semble déceler un zeste de modernisme dans l'affirmation selon laquelle la vérité du récit de la Genèse est pour les croyants seulement, et ne s'imposerait pas aux incroyants. Voici ce que vous disiez dans votre conférence : **"Donc ça c'est pour nous : mais ce n'est pas historique, je suis désolé de dire ça mais nous n'avons pas la preuve historique de l'existence d'Adam et Eve."** (17'16) Si ces mots n'ont pas trahi votre pensée, il me semble que c'est une concession au modernisme et une offense à la vérité.

Car ce qui est vrai dans l'ordre de la foi s'impose à la raison, et ne peut donc être mis sous forme d'hypothèse sans un certain reniement (inconscient je vous l'accorde bien volontiers !). Tant il est vrai que l'intelligence véritable non seulement se soumet à la foi, mais est heureuse de se soumettre, comme une bonne servante à sa reine, sûre de rendre au centuple, à cette condition seulement, les talents qu'elle a reçus.

À ce prix la croisade sera possible, pour celui et ceux qui croient de tout leur esprit, intelligence, âme...

« Ami croisé », croyez que je ne veux pour rien au monde m'enfermer dans une attaque gratuite : mais l'amour de la vérité sera seul possible de réunir les quelques fidèles qui ont encore à cœur de sauver ce qui peut être sauvé, par Jésus et Marie, nouvel Adam et nouvelle Eve, historiques !

Cordialement, fr Arnaud.

### LES GERMES DU MODERNISME...

Le 9 juin 1873, Pie IX écrivait : "Quoique vous n'avez, rigoureusement parlant, à lutter que contre l'impiété, peut-être n'êtes-vous pas menacés de ce côté par des dangers aussi grands que de celui du groupe d'amis circonvenus par cette doctrine ambiguë, qui, tout en repoussant les dernières conséquences des erreurs, en retient obstinément les germes, et qui, ne voulant pas embrasser la vérité dans son intégrité, et n'osant cependant pas la délaisser tout entière, **s'épuise à interpréter les traditions et les enseignements de l'Église en les coulant dans le moule de ses opinions privées**".